

Goulven PLOUGOULM, rue Charles Brunelière

Bonjour Mr le Maire,

J'ai remarqué que dans notre commune sont apparus des panneaux d'interdiction de dépôt d'ordure sous peine d'amende.

Nous nous retrouvons donc sans solution de proximité pour le dépôt des sacs jaunes.

Peut-on savoir pourquoi il n'y a pas de poubelle jaune dans les rues, à l'instar des déchets ménager ?

Réponse de Stéphane Plaçais

Les dépôts sauvages d'ordures restent interdits. La collectivité organise régulièrement des rappels, par voie d'affichage ou en utilisant ses différents supports de communication.

La collecte des déchets recyclables est organisée par la métropole. Au 1^{er} avril, les modes de collectes changent. Les habitants ont reçu un courrier individuel d'explication, une campagne de communication a également été orchestrée par les services de la Métropole.

Sur la commune, les déchets recyclables seront désormais collectés en bacs jaunes. La livraison de ces bacs a démarré début mars. Pour les voies étroites, la collecte se poursuivra en sacs jaunes. Ces derniers seront à déposer dans les zones d'apport volontaire, identifiés par une signalétique et répartis dans les quartiers concernés. La communication distribuée dans les boites aux lettres indique l'emplacement de ces points d'apport volontaire et les jours de dépôts.

Un numéro d'accueil a été créé pour répondre aux questions (0800 11 66 39) ou joindre la mairie pour plus de renseignements.

Question de Franck LAILLE

Depuis le début de votre mandature, la ville mais surtout Haute Indre est de plus en plus sale, déchets au sol mais aussi manque d'entretien des espaces verts, trottoirs et voie publique.

Dans le cas d'un déni, ce qui pourrait arriver, je pourrais envoyer des photos.

1ère cause : les gens sont de plus en plus inciviques, sales et jean foutres.

2ème cause : les services de la ville sont de plus en plus oisifs. Cela ne date pas d'hier mais le management actuel les arrange.

Il y a bien Indre zéro déchet qui se bat contre des moulins à vent mais ils font bénévolement le travail qui devrait être effectué par les employés de la commune.

Alors quelles sont les directives que vous allez prendre afin que notre commune ne devienne pas une friche ?

Réponse de Stéphane Plaçais

La propreté de la commune est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale et des élus métropolitains en charge de la voirie et la propreté. Elle doit être également l'affaire de tous et de chacun.

Les équipes de la métropole, en charge de ces questions, interviennent plusieurs fois par semaine, sur l'ensemble de la commune.

Concernant la gestion des espaces verts, le service municipal est mobilisé et son management n'est pas en cause. Je profite de cette interpellation pour remercier les agents du service public qui travaillent pour maintenir la qualité de vie de tous. Merci.

Question de Florence MENARD

Trouvez-vous normal de donner plus de subventions à la chèvre et le chou qui apparaissent partout dans vos donations qu'aux ukrainiens ?

Réponse de Laurent DENELE

La municipalité a, comme cela a pu être dit plus tôt au cours de ce conseil municipal, apporté un soutien à l'association dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Etat. Les services de l'Etat ont confirmé l'intérêt du projet et attribué une subvention. Sur les mêmes critères, la collectivité apporte un concours complémentaire.

Aussi, je refuse d'opposer le soutien aux projets locaux participant à l'amélioration du cadre de vie des indrais à l'aide internationale et à la solidarité.

Question de Bernard STEPHAN

J'ai une question, qui a déjà été d'actualité, et pour laquelle j'avais fait une demande qui est restée sans suite ! Pouvez-vous nous dire si une demande de curage d'étiérs sur Indre a été faite à Nantes Métropole et quand ce curage pourrait être programmé ?

Sur la commune de Couëron, le curage des étiérs a été réalisé il y a quelques années, il devait y avoir une programmation sur Indre. Qu'en est-il ?

Réponse de Jean-Noël ARNOUX

Cette question est tout à fait légitime car le nettoyage des étiérs fait partie de notre programme municipal, cet entretien plus que nécessaire est toujours notre préoccupation depuis le début du mandat.

Nous avons, à plusieurs reprises, interpellé les services de Nantes Métropole pour que soit étudié le besoin communal ; besoin qui est manifeste au regard des étiérs dans notre commune, mais aussi besoin qui doit s'inscrire dans un programme métropolitain dans lequel chaque commune exprime ses besoins.

Le Maire a pu obtenir un rendez-vous, programmé le 30 mars, avec le Vice-Président en charge du cycle de l'eau et de la biodiversité et les services compétents. Il s'agira d'obtenir un calendrier d'intervention au regard des besoins.

Question de Didier JAMBART

Pourquoi n'entretenez-vous pas le pied du poteau « ligne HT » auprès des ST (rue de l'allier). A moins que vous attendiez la venue d'un LAMA !! Merci.

Réponse de Jean-Noël Arnoux

Le terrain sous les pylônes appartient à RTE, Réseau de Transport d'Electricité, l'entretien est donc de leur ressort. La commune a sollicité l'entreprise et souhaite que l'entretien soit fait dans les meilleurs délais. Merci pour la question.

Question d'Emmanuelle PAGOT

Serait-il possible d'envisager l'installation d'une ou deux tables en bois type pique-nique sur l'espace vert juste à côté de l'école de musique et la cantine ?

Cela permettrait aux nombreux enfants en attente d'un cours de musique, d'un cours de sport voire même d'une consultation à l'espace santé de s'asseoir et ou prendre un gouter plus facilement (cela serait plus sécurisant que de les voir assis sur les abords du parking de l'école).

Réponse de Fabienne David

Merci à Madame PAGOT pour cette question. Nous allons étudier la demande et vérifier la faisabilité. La question ayant été transmise peu de temps avant le conseil municipal, il n'est pas possible de faire une réponse plus précise.